

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2019

POL 8007-31
MÉTHODES DE RECHERCHE EN SCIENCE POLITIQUE
Jeudi 14H À 17H

Professeure : Caroline Patsias
Bureau : A-3775
Téléphone : 514-987-3000, poste 2754
Courriel : patsias.caroline@uqam.ca
Heures de disponibilité : sur rendez-vous
Courriel : patsias.caroline@uqam.ca

Descriptif du cours

Le séminaire de méthodes est consacré aux enjeux de collecte et d'analyse de données. Il porte notamment sur différentes approches et techniques de recherche : les sondages, l'entretien, l'observation, l'analyse de contenu, l'étude de cas, la comparaison, etc. Le séminaire vise également à outiller les étudiants-es en vue de la production du mémoire en arrimant la réflexion sur les débats méthodologiques à leurs propres intérêts de recherche.

Démarche et objectifs

Ce cours couvre trois volets, épistémologique, méthodologique (les approches et les outils) et pratique (concrètement comment mène-t-on une recherche pour l'obtention de la maîtrise et la rédaction d'un mémoire). L'objectif n'est donc de forger ni des spécialistes en épistémologie, ni en méthode. Il s'agit plutôt de permettre aux étudiants de mener une recherche pertinente et efficiente et de développer une pensée écrite en écho à cette recherche. Le leitmotiv du cours est la cohérence : cohérence entre votre recherche et la façon dont vous en exposez par écrit les étapes et les résultats, cohérence entre votre vision épistémologique, vos enjeux de recherche, vos outils d'analyse et de recueil des données. En écho à cette ambition pédagogique, et à l'exception des deux premières séances, chaque cours comprend des textes discutant le sujet du cours puis au moins un texte qui illustre « une mise en pratique du sujet ». Ces derniers sont mentionnés dans le plan de cours par un astérisque.

Exigences

Les exigences du cours témoignent également de ce souci de renforcer la cohérence des analyses tout en développant les aptitudes méthodologiques des étudiants. Ainsi, chaque séance comprendra 1) un *exposé individuel* portant sur les enjeux soulevés par les textes (présentation individuelle via powerpoint 45 minutes) **35 %**. 2) Une ou plusieurs *présentation* (s) (toujours effectuée (s) individuellement) soulignant *la structure d'un texte rattaché à la séance* **30 %**. Enfin, un *devis de recherche* dont les exigences seront explicitées au cours 2 devra être remis au début de la dernière séance **35%**. Des moutures de ces devis de

recherches seront discutées en classe lors de séances spécifiquement dédiées à l'exercice. Ces séances ne font pas l'objet de notation mais elles constituent des moments cruciaux dans l'amélioration des travaux : chacun soumettra un brouillon (au plus tard la matinée précédant le cours) à l'ensemble de la classe pour commentaires.

La présence et la participation en classe sur les textes ne font pas l'objet d'une évaluation car ils constituent les prérequis de base de tout cours de 2^e cycle. Il est évident qu'un étudiant ou étudiante qui s'absente plusieurs fois sans justificatif médical ou/et ne participe pas aux discussions échoue le cours.

Ce cours encourage des débats fondés en arguments que je souhaite tout à la fois bienveillants, intenses et invitant à remettre en cause les perspectives, avec l'idée que nous préférons toujours un argument solide, même s'il remet en cause nos conceptions, à un consensus de moindre qualité. L'ironie est un plus.

Modalités de présentation des travaux

Marges : 1.87

Numérotation des pages

Sans interligne

NB :

Il y a 16 cours au cas où on s'ennuierait...Un cours supplémentaire permet également des modulations selon le nombre d'étudiants et couvre une matière pertinente qui pourra être explorée de façon autonome, le cas échéant.

Les textes en anglais sont nombreux mais des adaptations sont possibles avec des lectures en français pour les personnes dont l'anglais est moins fluide.

Calendrier des séances

Séances	Références
Cours 1 : Présentation du plan et des objectifs du cours	
Cours 2 : Le devis de recherche – explication du travail final (survol des notions d’objectifs de recherche, de problématique, d’hypothèses et de questions de recherche, de cadre théorique et de méthode et surtout réflexion sur la cohérence d’une recherche, de ses questions, de ses concepts, de sa méthode)	<p>Coman et al. 2016. <i>Méthodes de la science politique : De la question de départ à l’analyse de données</i>. « Chapitre 3. Les étapes de la construction d’une stratégie de recherche » et « le glossaire ».</p> <p>Gauthier, B. 2008. <i>Recherches sociales</i>. « Chapitre 3. La spécification de la problématique ».</p> <p>Se référer aux exemples de devis de recherche fournis en exemple dans le moodle du cours</p>
Cours 3 : Ciel le puzzle ? Faut-il faire un puzzle ? Peut-on survivre sans puzzle ;) Comment faire un puzzle ?	<p>Mears, A. 2017. « Puzzling in Sociology: On Doing and Undoing Theoretical Puzzles ». <i>Sociological Theory</i>, 35(2) : 138 –146.</p> <p>Kuipers, G. 2015. « How National Institutions Mediate the Global: Screen Translation, Institutional Interdependencies, and the Production of National Difference in Four European Countries ». <i>American Sociological Review</i> 80(5):985–1013.</p>
Epistémologie	
Cours 4 : Le Pluralisme méthodologique	<p>King, G., Keohane, R.O. et S. Verba, 1994. «The Science in Social Science». In <i>Designing Social Inquiry. Scientific Inference in Qualitative Research</i>, Princeton, NJ, Princeton University Press. 3-33.</p> <p>Della Porta, D. et M. Keating 2008. «How Many Approaches in the Social Sciences? An Epistemological Introduction », In <i>Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective</i>, Cambridge, Cambridge University Press. 19-39.</p>
Cours 5 : Une perspective compréhensive et une perspective causale. Aux racines du qualitatif et du quantitatif...	<p>Mills, C. W. 2006. <i>L’imagination sociologique</i>. Paris : La découverte Chapitres 1, 4 et 10.</p> <p>Gauthier, B. 2008. <i>Op. cit.</i>, chapitre 6 : « la modélisation » (Robillard) et chapitre 7 « La structure de la preuve » (Gauthier)</p> <p>Coenen-Huther, J. 2003. Le problème de la preuve en sociologie qualitative. <i>Revue européenne des sciences sociales</i>, 41(128) : 63-74.</p> <p>Steiner, P. 2003. Le problème de la preuve et ses effets sur la constitution de la sociologie. <i>Revue européenne des sciences sociales</i>, 41(128) : 93-106.</p>
Cours 6 : Retour sur les cours 2 et 3 à travers une comparaison des perspectives via la notion de capital social ou Putnam et ses critiques	<p>Putnam, R. 2007. <i>Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century The 2006 Johan Skytte Prize Lecture</i>. <i>Scandinavian Political Studies</i>, 30(2): 137-174.</p>

	<p>Putnam, R. 1995. «Tuning In, Tuning Out: The Strange Disappearance of Social Capital in America». <i>Political Science and Politics</i>, 28, 4: 664-683 https://www.uvm.edu/~dguber/POLS293/articles/putnam1.pdf</p> <p>Lichterman P. et N. Eliasoph, 2014. « Civic Action ». <i>American Journal of Sociology</i>, 120 (3) :798-863.</p> <p>Cramer, K. W. 2012. «Putting Inequality in Its Place: Rural Consciousness and the Power of Perspective». <i>American Political Science Review</i> 106 (3): 517-532.</p>
Cours 7 : Études de cas et comparaison	<p>Fine, G.A. 2010. « The Sociology of the Local: Action and its Publics ». <i>Sociological Theory</i>, 28(4) : 355-376.</p> <p>Hassenteufel, P. 2000. « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », in Curapp (dir.), <i>La Méthode au concret</i>, PUF, Paris.</p> <p>Sartori, G. 1994. « Bien comparer, mal comparer », <i>Revue Internationale de Politique Comparée</i>, 1 (1) : 19-36.</p> <p>Yin, Robert K. (2009). « Designing Case Studies: Identifying Your Case(s) and Establishing the Logic of Your Case Study », <i>Case Study Research: Design and Methods</i>, Thousand Oaks, Sage Publications: 25-66.</p> <p>*Baiocchi, G., Heller, P. et M. Kunrah Silva. 2008. « Making Space for Civil Society: Institutional Reforms and Local Democracy in Brazil ». <i>Social Forces</i>. 86 (3): 914-936.</p>
Cours 8 : Comparaison et sociologie historique	<p>Bollinger, P. 2010. Theda Skocpol, l'État, l'histoire et la science politique américaine. <i>Raisons politiques</i> 2 (6): 134-148.</p> <p>Frognier A.-P. 1994. « Logique(s ?) de l'explication comparative », <i>Revue internationale de politique comparée</i>, vol. 1, n° 1, p. 61-90. (pour la partie sur Skocpol et Tilly)</p> <p>*Durazo J. 2016. La démocratisation subnationale en perspective comparée: les cas de Bahia (Brésil) et Oaxaca (Mexique). <i>Revue canadienne des études latinoaméricaines et caraïbes</i>. 41:3, 307-327. http://dx.doi.org/10.1080/08263663.2016.1225680</p> <p>*Skocpol, T. 1985. <i>États et révolutions sociales</i>. Paris : Fayard. 19-72.</p>
Cours 9 : Les niveaux d'analyse : Exemples de meso-niveaux d'analyse (les logiques institutionnelles, les styles de groupes et un regard particulier sur la façon dont des conceptions de l'intégration sociale (consensus versus conflit) ont été liés à des niveaux d'analyse (interactions	<p>Marwell, N. P. et M. McQuarrie, 2013. « People, place, and system: organizations and the renewal of urban social theory ». <i>The ANNALS of the American academy of political and social science</i>, 647 (1) : 126-143.</p> <p>Eliasoph, N. S. et P. Lichterman, 2003. « Culture in Interaction ». <i>American Journal of Sociology</i>. 18 : 4735-4794.</p>

<p>sociales versus approche systémique) et des approches méthodologiques (qualitatif, quantitatif, et au sein de ces approches à des regards politiques comparées, sociologie historique, interactions)</p>	<p>Silber, I. 2003. «Pragmatic Sociology as Cultural Sociology: Beyond Repertoire Theory». <i>European Journal of Social Theory</i>, 6 (4): 425-447.</p>
<p>Cours 10 Discussion des devis de recherche (groupe 1)</p>	
<p>Outils d'analyse</p>	
<p>Cours 11 : L'Observation participante et les entretiens</p>	<p>Lamont, M. et A. Swidler, 2014. "Methodological Pluralism and the Possibilities and Limits of Interviewing". <i>Qualitative Sociology</i> 37 (2):153-171.</p> <p>Patsias, C. 2016. «Introduction et conclusion», <i>Une chronique de la démocratie ordinaire : les comités de citoyens au Québec et en France</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal: 15-50.</p> <p>*Klandermans, B., Linden, A. et N. Mayer. 2005. Le monde des militants d'extrême droite en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas. <i>Revue Internationale de Politique Comparée</i> 12 (4): 469-485.</p>
<p>Cours 12 Discussion sur les devis de recherche (groupe 2)</p>	
<p>Cours 13 : Enquêtes, bases de données, sondages et expérimentations</p>	<p>Coman et al. Chapitre 4 p.59-86 et chapitre 5 p. 87-105</p> <p>Gauthier, B. 2008. Op. cit. Chapitre : « La mesure », Blais et Durand.</p> <p>*Tiberj, V 2012. □La politique des deux axes : variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007). <i>Revue française de science politique</i>, 62 (1) : 71-108.</p>
<p>Cours 14 : Discussion des devis de recherche (groupe 3)</p>	
<p>Cours 15 : Analyse de discours et de contenu</p>	<p>Laffey, M. et J. Weldes. 2004. Methodological Reflections on Discourse Analysis. <i>Qualitative Methods. Newsletter of the American Political Science Association Organized Section on Qualitative Methods</i> 2 (1): 28-30.</p> <p>* Gingras, A.-M., Dudas, M. Paquin, M. et M. Foisy 2008. « Les représentations sociales de la démocratie », <i>Politique et Sociétés</i>, 27(2): 11-40.</p>
<p>Quelques conseils pour la publication</p>	
<p>Cours 16 : L'éthique en recherche et la rédaction d'article scientifique</p>	<p>Doucet, H. 2010. « De l'éthique de la recherche à l'éthique en recherche », <i>Éthique publique</i>, 12(1) : 13-30. https://journals.openedition.org/ethiquepublique/88</p> <p>Zaki, L. 2006. «L'écriture d'une thèse en sciences sociales: entre contingences et nécessités», <i>Genèses</i>, 65 (4): 112-125.</p>

Benoit, M. 2018. «L'apprentissage et la pratique de l'écriture scientifique aux études supérieures». *Politique et sociétés*, 37 (3) : 115-122.

Van Cott, D. L. 2005. « A Graduate Student's Guide to Publishing Scholarly Journal Articles », *PS: Political Science & Politics*, 38 (04): 741-743

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la

professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : 514-987-3131

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM